

Pour défendre et promouvoir la langue française

Peu de langues ont été l'objet de soins aussi attentifs que la langue française, soins prodigués – quelle heureuse circonstance – par des personnalités très diverses : des écrivains, des grammairiens, des poètes, des rois, des chefs d'État, des hommes et des femmes de grande culture, tous soucieux de la qualité de la langue.

L'histoire de la langue française, en tant que telle, commence en 842 avec le serment de Strasbourg, premier discours rédigé en roman, c'est-à-dire dans une langue populaire dérivée du latin, langue qui est l'amorce du français. Par ce serment, Louis le Germanique et Charles le Chauve s'entendent contre leur frère Lothaire.

Le premier texte littéraire connu est la *Cantilène de Sainte Eulalie* composée à la fin du IX^e siècle.

Le français des X^e, XI^e, XII^e, XIII^e siècles est encore proche du latin populaire. Il s'en éloigne définitivement au XIV^e siècle en abandonnant complètement les déclinaisons au profit de l'ordre des mots et des prépositions.

En 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, François I^{er} fait du français la langue officielle du Royaume de France. « [Nous voulons que dorénavant tous les actes soient prononcés, enregistrés, délivrés en langage maternel français et non autrement.](#) »

En 1549, du Bellay rédige une sorte de manifeste, la *Défense et Illustration de la langue française*, qui reprend les idées d'un groupe de poètes, la Brigade, qui deviendra plus tard la Pléiade. Il s'agit de défendre la langue française contre ses détracteurs, et de donner à la France une grande littérature en imitant les Anciens, comme l'avait fait l'Italie avec Dante, Boccace, Pétrarque, l'Arioste.

En réalité, du Bellay ne demande pas que l'on imite servilement les Anciens. Il faut seulement les connaître parfaitement, en tirer des leçons, et c'est à force d'en être imprégné que l'on oublie le modèle, que l'on devient soi-même, que l'on crée enfin une œuvre originale. Ronsard savait Virgile par cœur ! C'est ainsi que les écrivains de la Renaissance donnent vie à une littérature véritablement française, avec une langue forte, bien charpentée avec une grammaire solide, enrichie du vocabulaire et des tournures empruntés à la vie quotidienne et aux métiers pour préserver le génie de la langue, et aussi à l'étranger. On peut

même modifier ces mots, l'essentiel étant « [qu'ils soient gracieux et plaisants à l'oreille](#) ». Du Bellay doit se retourner dans sa tombe lorsqu'il nous entend dire « *designer, designeuse, coach* et autre *crash* »...

Du Bellay ne s'adresse-t-il pas déjà à nous quand il écrit : « [Pourquoi donc sommes-nous si grands admirateurs d'autrui ? Pourquoi sommes-nous tant iniques à nous-mêmes ? Pourquoi mendions-nous les langues étrangères, comme si nous avions honte d'user de la nôtre ?](#) »

En 1570, cinquante ans avant Richelieu, Charles IX accorde des lettres patentes à une Académie dont il se déclare protecteur. Avec Henri III, elle devient Académie du Palais mais, critiquée par l'Université, elle disparaît. Ces deux initiatives témoignent de l'intérêt du pouvoir royal pour la protection de la langue française.

Il faut attendre 1635 pour que Richelieu fonde une institution qui deviendra l'Académie française. Elle est composée d'hommes divers – et pas seulement d'écrivains – qui ont pour mission de rédiger un dictionnaire et donc de contrôler l'évolution de la langue sans pour autant la pétrifier. Il faut s'étonner et se réjouir qu'une institution – qui aura bientôt quatre cents ans, qui a abrité plus de sept cents Immortels, qu'une telle institution vive toujours... même si l'on peut regretter que dans la période actuelle, période de grands risques pour notre langue, elle ne s'implique pas plus pour la défendre en intervenant vigoureusement dans le débat public.

L'intégration de l'Académie française dans l'Institut de France, en 1806, aux côtés de quatre autres éminentes académies, ajoute à sa dignité et renforce à la fois son statut de gardienne de la langue et l'importance de la langue elle-même.

Ce n'est qu'au début du XVII^e siècle que les lignes de force de la langue française se stabilisent et que naît le français moderne. Avec cette langue s'expriment Corneille, Racine, Molière, Voltaire, Hugo, Rimbaud, Jaurès, Giraudoux, Camus, Le Clézio, Mais aussi Ionesco, Kundera, Littell, Mammi, Cheng, Green, Maalouf, et toute cette foule de génies magnifiques qui ont constitué une des plus belles bibliothèques du monde. Pourquoi ne pas croire les écrivains étrangers, polyglottes, donc capables de faire des comparaisons, quand ils reconnaissent à la langue française des qualités de précision, de musicalité, et quand ils disent que la richesse de sa syntaxe accompagne au plus près le mouvement de la pensée ?

La langue française n'est pas qu'un simple moyen de communication comme peuvent l'être le morse ou l'espéranto. Elle porte en elle des valeurs. Chaque langue a son génie propre parce qu'elle décrit la réalité du monde d'une manière originale, unique. Détruire une langue, c'est détruire la personnalité du peuple qui la parle. « [Oui](#), dit Albert Camus, [j'ai une](#)

[patrie : la langue française.](#) » C'est qu'une langue ne se développe pas ex nihilo ; elle dépend des influences antérieures, du climat, des occupations et préoccupations des habitants. On ne s'étonne pas que les Peulhs, peuple d'éleveurs, aient inventé près de cent mots pour décrire un troupeau, et que les Esquimaux disposent d'un vocabulaire largement défini par leurs rudes conditions de vie. Que dit, par exemple, Léopold Sédar Senghor, parfait juge en la matière ?
« [Le français nous a fait don de mots abstraits, si rares dans nos langues maternelles.](#) »

La langue française a bénéficié de circonstances multiples toutes favorables : le territoire qui deviendra la France est géographiquement bien placé pour profiter des influences diverses ; le climat tempéré et la variété des sols favorisent la multiplicité des occupations et des métiers, des plus manuels aux plus intellectuels, ce qui nécessite et favorise l'éclosion d'un vocabulaire riche et diversifié ; et enfin, il fallait le montrer, elle a été l'objet de soins attentifs et continus dès le début du XVI^e siècle.

Un acteur essentiel de cette continuité est Henri Grégoire. En 1794, il a démocratisé l'ordonnance de Villers-Cotterets en étendant à l'ensemble de la population française des dispositions qui concernaient principalement les responsables politiques, les juristes, les rédacteurs de textes officiels. Il préparait ainsi la mise en place de l'Instruction publique avec le français comme langue d'enseignement. De cette manière, il a offert à des milliers de personnes de son temps – et plus tard à des millions – la possibilité d'accéder aux œuvres majeures des plus grands écrivains et des plus grands savants.

On voit que l'Histoire de la langue française est un vrai roman. Comme on le dit des grandes créations humaines, c'est un monument, un superbe monument édifié siècle après siècle par des architectes, des artisans, des artistes de génie. C'est la pièce maîtresse de notre patrimoine, de cet héritage commun de notre collectivité nationale. Que dirait-on si des voyous saccageaient Chambord ou Versailles ? On crierait au scandale en France mais aussi à l'étranger, toute la population serait saisie de colère, les médias lanceraient des souscriptions pour réparer les dégâts, la police mobiliserait tous ses moyens pour arrêter les barbares. Comment ne pas voir que les mêmes barbares – Jean Dutourd les appelle des vandales – saccagent la langue française ? Pourquoi restons-nous inertes ? Jean Raspail écrivait déjà en 1989 : « [La langue française est assassinée mille fois par jour dans la veulerie et l'indifférence générale.](#) »

* *
*

Avant de nommer les vandales, l'objectivité oblige à dire que leurs mauvaises actions se commettent sur un terrain préparé de longue date par le travail de sape des Anglo-Saxons, ce qui n'absoud pas pour autant lesdits vandales.

Il faut remonter loin. Déjà en 1919, à l'occasion du traité de Versailles, Clemenceau avait cédé deux fois au président Wilson, une première fois en acceptant que la langue de travail fût l'anglais, une seconde fois quand Wilson a exigé que le traité définitif fût rédigé en anglais et en français, les deux versions faisant foi, c'est-à-dire s'imposant comme seules valables aux pays tiers. Cette dernière exigence était manquement à la coutume diplomatique qui voulait que les traités fussent rédigés en langue française, et enfin que seul le traité en français fût reconnu internationalement.

En 1943, les États-Unis projetaient de faire de l'anglais « [la langue universelle comme medium dans les contacts internationaux et comme moyen d'assurer une meilleure entente entre les peuples](#) ».

En 1952, à l'assemblée générale de l'ONU qui siège à Paris, « [des textes très importants sont édités en langue anglaise, à l'exclusion de la langue française, alors que le français est à égalité avec l'anglais comme langue de travail](#) ». Et que les travaux se déroulent à Paris. Les programmes de travail sont édités en anglais.

En 2008, le Premier ministre anglais Gordon Brown annonce le recrutement de 750 000 professeurs d'anglais pour apporter la langue anglaise à de nouveaux pays et à de nouvelles générations. Il veut faire de l'anglais la langue commune du monde.

Et aujourd'hui, à Bruxelles, l'action de sape continue. Les Anglais œuvrent jour après jour pour que l'anglais soit l'unique langue de travail. C'est contraire au règlement de 1958, faisant suite au traité de Rome de mars 1957, qui attribue le statut de langue de travail, à égalité, à l'allemand, à l'anglais et au français. Cette entorse au règlement est cocasse quand on se souvient que c'est la France, avec Jean Monnet et Maurice Schuman, qui a porté l'Europe sur les fonts baptismaux.

* *
*

En France, les esprits se sont accoutumés à cette conquête rampante et opiniâtre de l'anglais. Endormis, comme envoûtés, les Français acceptent les mots anglais et s'en gargarisent même avec une certaine jouissance.

Cette mode innocente va prendre une telle ampleur qu'elle se transforme en agent efficace qui ronge et dégrade l'édifice de la langue française. Les gentils baragouineurs de l'anglais sont devenus les vandales de Jean Dutourd.

On distingue plusieurs sortes de vandales :

Il y a les snobs, les m'as-tu-vu prétentieux, qui tiennent à montrer qu'ils appartiennent à la caste des personnalités supérieures, celles qui parlent anglais.

Il y a les inconscients incultes qui ignorent les conséquences du saccage puis de la déliquescence de leur langue maternelle.

Il y a les narcissiques qui s'aiment quand ils savourent les mots anglais, en insistant sur la correction de la prononciation pour mieux la déguster.

Tous sont des écervelés irresponsables qui ne voient pas que « lorsqu'une langue est menacée par ses propres sujets, donc par le nombre, cette langue est condamnée à se dégrader et à périr » (Richard Millet).

Il y a les plus dangereux, les pires, ceux qui sont les thuriféraires et les propagateurs décidés, volontaires, de l'anglais. Jean Dutourd ne craint pas d'écrire qu'« il y a toujours eu en France un parti de la trahison ».

Hagège enfonce le clou, il parle de « collaborateurs ». Mot repris par Michel Mourlet : « Les collaborateurs qui ont fait sciemment une croix sur le rayonnement et l'indépendance de la nation ». Pourquoi ne pas citer François Mauriac : « Jamais la France n'a été affaiblie sans que l'étranger y trouve des serviteurs. »

C'est un grand étonnement de constater que non contents de remplacer les mots français par des mots anglais, les exaltés de l'anglais en inventent. Ainsi « parking », « rugbyman », « speakerine » – et de très nombreux autres – que l'on traduit en vrai anglais par « car park », « rugby player », « newscaster » ou « newsreader ».

Quant aux importations parfaitement inutiles, elles ne se comptent plus : *talk show*, *best of*, *casting*, *booking*... On pourrait en remplir des pages !

À partir d'une situation banale tirons un bon exemple de mot inutile et particulièrement dangereux. Nous sommes à la gare et nous attendons un ami qui rentre de voyage. Nous nous amusons à observer les gens. Oh ! la belle femme, simplement et joliment habillée. Quelle silhouette ! Quelle grâce ! Et ce monsieur si pressé, habillé avec juste ce qu'il faut de fantaisie pour n'être pas guindé. Quelle classe ! Quelle prestance ! Oh ! Ce très jeune homme qui s'avance avec une lenteur calculée en roulant des épaules ! Il joue à être grand. Il est émouvant dans son effort pour paraître homme. Quelle dégaine ! Quelle allure ! Eh bien aujourd'hui, un seul mot remplace tous ces mots à point d'exclamation : c'est le mot « look ». Les linguistes pourraient l'appeler « mot-cercueil », car il tue plus de vingt mots de la langue française... Sans parler du verbe « relooker », moins performant dans le nombre de mots assassinés mais tout aussi meurtrier.

Sourions en évoquant les emprunts stupides. Pensons à « tour-opérateur ». C'est un barbarisme absolu. C'est comme si on disait « fesses-tireur » pour *tire-fesses* ou « sexe-cacheur » pour *cache-sexe*. Alors disons tout simplement « agence de voyages » ou « voyageur »...

C'est ainsi que s'amorce la mort d'une langue, quand les mots étrangers jouent aux coucous en déposant dans la langue d'accueil les mots qui vont la détruire en détruisant les mots existants.

* *
*

Mort d'une langue et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, appauvrissement de la pensée scientifique. Il est incontestable que les mathématiques constituent en soi une langue internationale comprise directement par les mathématiciens de tous les pays. Mais on découvre avec étonnement que la langue du chercheur en mathématiques a un lien fort avec la nature du sujet sur lequel il travaille et surtout, ô surtout, avec le cheminement intellectuel qui le conduit à la solution du problème et parfois à une découverte fondamentale. Écoutons Laurent Lafforgue, médaillé Fields à trente-six ans, ce qui est l'équivalent du prix Nobel puisqu'il n'y a pas de prix Nobel en mathématiques. « [On ne réfléchit pas de la même façon en français, en allemand, en anglais, en russe ou en japonais. C'est pourquoi chaque langue dans laquelle les mathématiques ou les sciences s'écrivent leur apporte un esprit original qui ajoute à leur potentiel créatif.](#) » Cette prise de position est très importante puisqu'elle vient d'un éminent spécialiste qui vérifie quotidiennement que l'originalité d'une langue et l'originalité de la recherche sont étroitement liées.

Michel Serres, de l'Académie française, spécialiste de la philosophie des sciences, mondialement reconnu, ne dit pas autre chose. « [L'angle d'attaque d'un chercheur sur un problème déterminé dépend de la langue maternelle... Lorsque l'on fait un peu d'histoire des sciences, on s'aperçoit très vite que les solutions à un problème donné, même aussi universel qu'en mathématiques ou en physique théorique, dépendent souvent d'un angle infinitésimal d'attaque, selon que vous parlez français, italien, espagnol, israélien ou américain.](#) »

Il est étrange que les points de vue de ces deux hommes de science de notre temps fassent écho aux propos de Condillac qui, à trois siècles de distance, affirmait déjà : « [Voulez-vous apprendre les sciences avec facilité? Commencez par apprendre votre langue.](#) »

Si la langue a tant d'importance dans l'approche, les découvertes, la compréhension des sciences dites dures, elle en a tout autant quand il s'agit des autres sphères de la

connaissance comme la philosophie, la sociologie, le droit, etc. Tous les domaines de l'activité humaine sont concernés.

La conclusion va de soi : il faut absolument garder au français ses qualités propres, et éviter à tout prix sa disparition. Il en est de même pour toutes les langues. Laisser une langue saccager d'autres langues est une perte pour l'Humanité dans tous les secteurs de la connaissance. C'est aussi la certitude de l'aliénation morale, culturelle, politique des pays concernés.

Charles Nodier l'affirme avec une violence étonnante : « [Assassiner judiciairement un homme, c'est un crime effroyable! Mais le plus grand des crimes, c'est de tuer la langue d'une nation avec tout ce qu'elle renferme d'espérance et de génie.](#) »

* *
*

Puisqu'il a été question de sciences, changeons à peine de sujet. Le chercheur français qui veut être reconnu se trouve dans l'obligation de soumettre ses articles à des revues anglophones prestigieuses, et il doit absolument s'exprimer en anglais. Il n'a pas le choix. Ou bien il s'obstine à vouloir publier dans sa langue et il ne sera pas publié, et il ne sera sans doute pas reconnu ; ou bien il se soumet et ses idées risquent d'être volées – y a-t-il un autre mot? – par des chercheurs américains indéliçats. C'est ce qui est arrivé au Pr Montagnier en 1983, après avoir fait état de sa découverte du virus du sida à la revue *Science*. On imagine sa surprise et son indignation quand il s'aperçut qu'un scientifique américain utilisait ses résultats et prétendait en être l'auteur ! Que dit avec une ingénuité désarmante un universitaire américain sur le dépôt des articles étrangers destinés à la publication ? « [Ces articles nous arrivent sur un plateau d'argent... Comment voulez-vous que nous nous empêchions d'exploiter les meilleures idées? Si vous volez une idée à quelqu'un alors que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une publication antérieure, comment voulez-vous que ce dernier soit en mesure de prouver quoi que ce soit?](#) »

Et parfois la politique s'en mêle. En 2003, quand la France a refusé de participer aux opérations militaires en Irak, des universitaires français se sont vus privés de publication dans les revues scientifiques anglo-américaines.

Les Japonais ont réagi. Ils ont créé leur propre revue, écrite en japonais, à laquelle s'abonnent les scientifiques du pays.

On peut évoquer sans s'attarder l'incroyable protocole de Londres qui, en dépit des apparences trompeuses, fait de l'anglais la langue des brevets en Europe.

On constate, une fois encore, que s'exprimer en français est vital pour notre pays dont la puissance économique dépend largement du succès de la recherche.

* *
*

Qui met tant de termes anglais à la disposition des vandales? Qui sont les désastreux « professeurs de français » permanents de l'ensemble de la population? Ce sont les médias, et surtout les médias audiovisuels. Ce sont les journalistes, les invités de ces journalistes, les animateurs de jeux, qui nous submergent de mots anglais, presque toujours en substitution à des mots français existants. Et même, parfois, il y a encouragement pour les auditeurs à employer le mot anglais. J'en donne deux exemples pris à France-Culture, la radio dont on pourrait espérer qu'elle fût un modèle pour l'emploi du français. On parle de « think-tank »; on discute longuement sur le mot; on précise sa signification; on suggère des traductions possibles en français; on retient « laboratoire d'idées » (expression que j'ai retrouvée dans une revue *Match* de 1939!) et ensuite... ensuite on n'emploie plus que le mot « think-tank » jusqu'à la fin de l'émission. Le même scénario, exactement le même, s'est déroulé un autre jour avec « low cost ». Autre méthode : on emploie l'expression anglaise et on ajoute « comme on dit en bon français », ce qui donne à penser que le journaliste connaît bien le mot français mais qu'il lui préfère l'anglais. C'est un jeu dangereux car, en réalité, c'est le mot anglais que l'auditeur retiendra... parfois sans en connaître l'équivalent français!

Je m'offre un petit entr'acte pendant cette rédaction et j'écoute France-Culture. J'apprends ainsi que les suspects d'une certaine affaire ne sont pas sur « liste noire »; ils sont « black-listés »!

Que dire de la publicité qui vante les produits avec moult expressions anglaises, quand elle ne le fait pas avec des chansons anglo-américaines!

* *
*

Nous avons parlé de l'anglais. Que dire du français employé par les mêmes journalistes? Il est généralement médiocre. Les fautes de langue sont nombreuses. Le vocabulaire est pauvre et inapproprié, la syntaxe est souvent trahie. C'est grave si Anatole France a raison quand il affirme : « [On ne raisonne juste qu'avec une syntaxe rigoureuse.](#) » On pourrait ajouter que mot juste et syntaxe correcte vont de pair avec une idée claire.

On peut sourire quand on entend des expressions comme « l'objectif n'a pas été rempli », ou « l'intrusion à l'intérieur » ou « le parfum très design », et ainsi à longueur d'émissions. Mais il faut vraiment s'inquiéter quand deux formes essentielles disparaissent et qui donnent pourtant à la langue du sens et de la vigueur. Il s'agit des formes interrogative et

négative. La suppression du *ne*, de plus en plus fréquente, est surprenante et parfaitement illogique, puisque cet adverbe est par excellence le signe qu'on pourrait croire indispensable, de la négation. Cette consonne *n*, qui nie, est en tête de nombreux mots impliquant la notion d'absence, de vide, de négation. Ce *n* se retrouve dans toutes les façons de dire « non » dans presque tous les pays d'Europe. La suppression de *ne* témoigne de la méconnaissance de l'étymologie et, surtout, elle amollit l'intention de nier. Un linguiste affirmait que dire « je veux pas » c'était parler comme les petits enfants. *Pas* employé seul manque de puissance.

Disparition également de la forme interrogative. L'adverbe ou le pronom, placés normalement en début de phrase, sont rejetés en fin de phrase. Il est pourtant judicieux et courtois que l'interlocuteur soit prévenu qu'il va entendre une question... sans aller jusqu'au zèle de l'espagnol qui fait précéder la phrase d'un point d'interrogation renversé.

Ainsi, on peut incessamment entendre à la télé ou à la radio : « Et vous, le bonheur, si vous êtes sur une île déserte, vous l'imaginez comment ? » Un exemple parmi des centaines. Autre manière courante de dégrader l'interrogation : on affirme et on ajoute *pas*. « Tu veux du café ou pas ? »

Finissons sur ce thème avec une phrase magnifique, sans négation caractéristique de l'équivoque, dont on ne sait pas si elle est interrogative ou négative... à moins de l'entendre... et encore ! « Vous avez pas l'impression que les médias font leur show. » Que faut-il comprendre ? Exemple banal parmi tant d'autres.

Il est facile de vérifier que les négations et les interrogations correctes ont une tonicité, une tonalité, un rythme, un mouvement mélodique qui en renforcent le sens. À l'oreille, « je ne pense pas » est plus puissant que « je pense pas » !

* *
*

Peut-on dire que cet amollissement de la négation et de l'interrogation est un cas particulier de l'affadissement général de la langue, quand on remplace des mots simples par des expressions ampoulées qui affaiblissent le sens ? Ainsi le chômeur est un « demandeur d'emploi », l'aveugle est un « non-voyant », le délinquant « un individu connu des services de police ». Les exemples sont nombreux et fréquemment entendus. La Bruyère disait : « **Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites : "il pleut, il neige."** »

Signalons l'emploi d'expressions lourdes à la place de prépositions simples. À longueur d'émissions on entend « au niveau de », « en termes de ». « Nathalie, au niveau du fauteuil, vous l'imaginez comment. » Pas de commentaires sur le charabia de la phrase... « Ce doit être impeccable au niveau de la cuisson. » « Au niveau du dessert vous devriez prendre

une salade de fruits. » ; « Quels progrès en termes d'efficacité ! » ; « Cette voiture est très agréable en termes de couleur. » ; « L'hôtel laisse à désirer en termes de confort. » On ne dira pas simplement : « L'électricité allemande est la plus chère du monde », mais « l'Allemagne est le pays le plus cher du monde en termes d'électricité ». Etc.

Il est nécessaire d'insister lourdement sur ces dégâts infligés au français à la radio et à la télévision, parce que ces médias s'adressent nuit et jour à des millions de personnes, prêtes à retenir les impropriétés d'expression, les fautes de vocabulaire et de grammaire, et à les reprendre dans la langue de tous les jours. Quand une incorrection est répétée pendant des mois et des mois par un ou deux journalistes, elle devient la propriété de tous. Voltaire le remarquait déjà : « Dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare. » Et en ce temps-là, il n'y avait ni radio, ni télévision !

Il a été dit plus haut que la langue est plus qu'un moyen de communication. Mais elle est fondamentalement le moyen d'expression par excellence. Cette fonction suppose que par convention tous les locuteurs disposent du même vocabulaire et de la même syntaxe, sinon ils revivraient la mésaventure des audacieux constructeurs de la tour de Babel. Or, aujourd'hui, ne sommes-nous pas dans cette situation ? La brièveté de l'expression exigée par les moyens de communication modernes, le renfermement en catégories socio-culturelles, le communautarisme, l'apport massif de termes anglais que tout le monde ne comprend pas nécessairement, le vocabulaire approximatif, la syntaxe relâchée, sont autant d'entraves à la compréhension entre tous les citoyens du même pays. Un exemple amusant et réel. Si quelqu'un vous dit : « Ah ! Cessez donc de mitonner ! », il faut comprendre : « Cessez de rêver, de fantasmer ». C'est que dans « mitonner », il faut savoir reconnaître... *mythomanie*. Ce phénomène n'est pas nouveau – on l'a connu avec l'argot –, mais en ce temps-là les moyens de diffusion n'étaient pas aussi nombreux et efficaces qu'aujourd'hui. Les mots étaient comme tenus à distance, confinés dans leur milieu d'origine, alors qu'actuellement les inventions se répandent et tendent à se substituer aux mots du dictionnaire.

Ne peut-on pas compter sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel qui, par la loi de 1986, doit contrôler la langue des chaînes de télévision et de radio puisque leur cahier des charges comporte une obligation « de défendre et d'illustrer la langue française » ? En réalité, le CSA se prive lui-même de tout pouvoir de contrôle puisqu'il reconnaît que « les professionnels des médias audiovisuels, qu'ils le veuillent ou non, façonnent les usages ». Étonnant ! On aime – qu'ils le veuillent ou non – ce qui fait des journalistes des... inconscients ! C'est un abandon de responsabilité, presque une forfaiture. C'est reconnaître

aux journalistes un droit qu'ils n'ont pas, et un pouvoir qu'ils s'arrogent abusivement, celui de faire la langue. Ne peut-on envisager d'eux qu'ils respectent le cahier des charges ?

On ne peut pas quitter les moyens audiovisuels sans dire un mot sur la chanson qui pourrait être le sujet d'un long chapitre. Les médias, après tout, c'est aussi la chanson. La chanson est faite de musique mais aussi de mots de la langue française. La chanson est le miroir de la société. Tout le monde la fredonne à toute heure de la journée. Elle est un lien social. Quand on écoute aujourd'hui certaines chansons d'un passé récent, très généreuses de sens et très riches littérairement parlant, on s'étonne qu'elles aient pu être populaires, comprises et chantées par tout un peuple. Elles pouvaient être sérieuses, comiques, tragiques, loufoques, elles étaient adaptées à toutes les circonstances de la vie, elles pouvaient tout dire. On les dit chansons à texte. C'est une formulation juste. C'était la chanson française. On les trouve aujourd'hui avec coffrets de CD intitulés *Le Trésor de la chanson française*. Ces titres disent bien que cette chanson-là, riche de variété de rythmes, de musique, de texte, n'existe plus. C'est une perte pour la langue française.

* *
*

Un mot d'une extrême importance a été prononcé quand il a été question du CSA. C'est le mot *usage* ! L'usage commande l'évolution de la langue. Déjà au XVI^e siècle Vaugelas l'affirmait : « [L'usage que chacun reconnaît pour le maître et le souverain des langues vivantes](#). » L'usage est le maître-mot des linguistes modernes.

Les mêmes linguistes distinguent la diachronie de la synchronie.

La diachronie caractérise l'évolution des phénomènes linguistiques dans le temps long. Il s'agit, par exemple, de l'élaboration lente de tous les adverbes en *-ment*, comme *grandement*, à partir d'une expression latine.

La synchronie est l'état de la langue à une époque donnée. C'est la langue stabilisée – provisoirement – qu'on enseigne à l'école, que l'étranger apprend quand il apprend le français, que parlent les diplomates en exercice. C'est, en quelque sorte, la langue officielle de l'époque dans laquelle on vit. C'est la langue commune que tout le monde parle et comprend ici et maintenant, c'est la langue du dictionnaire. Ce devrait être la langue des médias.

Quand les linguistes ont vu apparaître en grand nombre les mots anglais dans notre langue, ils ne se sont pas inquiétés. Ils ont même été ravis : c'était un phénomène normal et salubre pour la langue française qui allait ainsi évoluer et s'enrichir.

Et puis ces mêmes linguistes – Dauzat après 1912 – et quelques écrivains – dont Jean Dutourd – changent complètement d'avis. On ne parle plus d'emprunts à la langue anglaise,

bénéfiques pour la langue française, mais bien de lutte contre une invasion. La même Henriette Walter, auteur du délicieux et riche livre “*Honni soit qui mal y pense, l’incroyable histoire d’amour entre le français et l’anglais*” où elle s’émerveille de l’échange de mots entre le français et l’anglais, la même Henriette Walter devient présidente d’une commission chargée de trouver des équivalents français aux mots anglais ! Emprunter n’est plus s’enrichir comme elle le proclamait naguère, c’est perdre sa langue.

On peut expliquer ce changement de point de vue des linguistes par le brutal changement d’échelle du temps. Au temps des diligences les mots intéressants remontant du peuple finissaient par s’imposer aux grands écrivains qui, en quelque sorte, les officialisaient en les employant dans leurs ouvrages. Les mots s’épanouissaient, acquéraient le statut de mots du dictionnaire, grâce à une alchimie lente qui leur conférait force et légitimité. En ce temps-là, l’usage tant loué par les linguistes ne pouvait fournir que de bons produits langagiers. Diachronie et synchronie s’harmonisaient parfaitement, le caractère évolutif de la première s’accordant avec l’état de stabilité dans une période donnée de la seconde.

Pourquoi cette vérité n’en est-elle plus une aujourd’hui ? Parce que les moyens audiovisuels ont introduit une instantanéité telle que les mots ne s’imposent plus dans le lent écoulement du temps. Les mots anglais, les fautes de langue, sont immédiatement disséminés et écoutés par des millions d’auditeurs et de téléspectateurs, et ils acquièrent tout de suite un statut « officiel » puisqu’ils ont été employés à la radio et à la télévision. C’est le « je sème à tous vents » devenu pernicieux.

Laissons à Robert J. Berg le soin de formuler un jugement fort et définitif sur cet état de chose : « **Il est un crime (celui des Français) pour lequel on ne saurait montrer la moindre indulgence, et dont la gratuité aggrave le cas. Je veux parler évidemment du sabotage de leur langue. Laisser s’appauvrir, s’avilir, s’américaniser ce bel instrument – et cela sous l’ahurissant prétexte qu’une langue évolue – voilà qui relève de l’irrémissible.** » Cette phrase mérite toute notre attention parce qu’elle a été écrite par un Américain, Robert J. Berg. Berg a découvert Edmond Rostand, à treize ans, à la projection du film *Cyrano de Bergerac* en anglais. Il a alors décidé d’apprendre le français. Et il a couronné l’étude de cette langue par un doctorat d’État ès lettres. Son jugement sur l’inconscience et la lâcheté des Français pèse lourd...

C’est le moment de préciser *a contrario* que le purisme dogmatique, porté par des intégristes zélés, est un obstacle à la saine évolution de la langue. Ni purisme ni laxisme définit en la matière une ligne de conduite rationnelle et sage.

* *

*

La langue est le puissant soutènement de notre patrimoine national. Toutes les manifestations de l'esprit – y compris quand on commente les productions des arts non littéraires – se font connaître par la langue.

Soutenir la vitalité de la langue a toujours été une affaire d'État. Il en a été ainsi avec tous les présidents de la République jusqu'en 1995.

Avec de Gaulle qui exige que les diplomates et les fonctionnaires s'expriment uniquement en français.

Avec Pompidou qui déclare : « [Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement.](#) »

Avec Giscard d'Estaing qui a soutenu et fait voter la loi Bas-Lauriol.

Avec Mitterrand qui a eu ce mot : « [Un peuple qui perd ses mots n'est plus entendu de personne.](#) » Il a fait entrer dans la constitution que « [le français est la langue de la République](#) » et sous sa présidence, a été votée en 1994 la très importante loi Toubon que de puissants groupes de pression, aujourd'hui, s'emploient à abroger.

À partir de 1995, tout change. La langue française n'est plus un sujet essentiel. Et pourtant, on le sait bien, abandonner la langue, c'est diminuer sa présence et son pouvoir dans le concert des nations... Sarkozy à Caen, Hollande au Bourget, ont des accents exaltants sur l'importance de la langue française... mais sans heureuse conséquence sur leur politique. On se souviendra avec plaisir de l'esclandre de Chirac quittant avec fracas une réunion officielle de la Banque centrale européenne. Le président Jean-Claude Trichet avait pris la parole en anglais ! C'était osé devant le président de la République française... Malheureusement un éclat ne fait pas une politique. Ce rappel à M. Trichet que le français est une langue de travail de l'Europe a dû faire long feu.

Bien sûr, il y a le secrétariat d'État à la francophonie, la Commission générale de terminologie et de néologie, le Haut-Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, mais où est le pouvoir de ces instances ? À quoi servent leurs travaux s'il n'y a pas ensuite obligation d'en respecter les conclusions ? À ce sujet, Claude Hagège est clair et net : « [Le recours à la loi est indispensable.](#) »

Sous l'autorité de l'État, il y a l'École, institution éminente, fondamentale, où l'on se perfectionne dans l'acquisition de la langue maternelle, condition de la réussite dans toutes les disciplines, y compris scientifiques. Cette belle mission est-elle toujours possible quand les horaires de français à l'école élémentaire ont été divisés par deux en beaucoup moins d'une génération ? « [Pour nous, dit Francis Ponge, nos moyens seront ceux de notre langue](#)

maternelle, qui nous semblent, en effet, non seulement nos instruments de communication naturels, mais vraiment – hors l’amour – notre unique façon d’être. »

Nos responsables politiques n’écourent pas les linguistes, les académiciens, les écrivains, les chroniqueurs, les associations, qui lancent des cris d’alarme, qui annoncent un désastre culturel. Comment ne pas être sensible aux propos de ce grand écrivain égyptien El Aswani : « Je parle quatre langues, mais je suis convaincu que le français est beaucoup plus qu’une langue. J’ai toujours défendu la francophonie comme culture, et je suis parfois un peu triste quand je rencontre des hommes politiques français qui n’ont pas cette vision de la France, qui la voient juste comme un pays occidental comme les autres. » Et que disait Perez de Cuellar, ex-secrétaire général de l’ONU : « Je trouve que la France ne fait pas assez pour protéger sa langue. Elle doit s’engager dans une lutte à outrance. Car une langue exprime un esprit, une psychologie, une vision du monde. L’hégémonie de l’anglais entraîne forcément la domination intellectuelle et donc politique. » On pourrait citer bien d’autres mises en garde de hautes personnalités étrangères.

Pouvons-nous accepter que notre langue s’étiole et dégénère, et avec elle toute une littérature portant sur mille sujets, moisissant dans les bibliothèques ? Que nous perdions notre vision du monde et notre philosophie de la vie ? Que, conséquemment, nous sacrifions notre liberté politique et économique ? Non, bien sûr, cette vision de l’avenir est insupportable. Malheureusement, si nous ne réagissons pas, cet avenir de désastre est possible. N’oublions pas que l’on se remet toujours d’une défaite militaire, presque jamais d’un écrasement culturel.

* *
*

Que faire ? Nous pouvons agir au moins sur trois points.

Premier point : Nous avons la chance de vivre en démocratie. Les citoyens que nous sommes peuvent intervenir directement auprès de tous les responsables politiques : président de la République, ministres, députés, présidents de conseils généraux, maires, etc. Une contestation les émeut rarement, mais s’ils reçoivent de nombreuses protestations portant sur le même sujet, ils finiront par y prêter attention. L’important est que l’action touche tous les niveaux, jusqu’au plus élevé.

Nous pouvons aussi envoyer des courriels aux chaînes de radio et de télévision, publiques et privées. Sans oublier le CSA, contrôleur de la langue des médias audiovisuels, qui finira sûrement par s’engager davantage dans la lutte pour la langue française s’il reçoit beaucoup de signes de mécontentement. Idée importante : **radio et télévision, si elles veulent**

bien se lancer, peuvent à elles seules sauver la langue française tant leur pouvoir d'influence est grand.

Deuxième point : il y a nous-mêmes, dans la vie de tous les jours. Abordons ce problème de la langue avec nos enfants, nos petits-enfants, nos amis. Ne craignons pas de faire un sujet de discussion de cet enjeu dont nous avons vu l'importance. N'hésitons pas, par exemple, à montrer en douceur notre étonnement et notre désaccord quand, chez nos commerçants habituels, nous lisons des mots anglais inutiles.

Troisième point : Il y a en France près de trois mille associations qui se consacrent à la sauvegarde du patrimoine. Ici et là, on restaure un château, une chapelle, un moulin. Ces travaux mobilisent plusieurs personnes. Pour être efficaces, pour mieux s'organiser, pour trouver des appuis, des ressources, elles se constituent en associations.

Le problème est le même pour sauvegarder la langue française, élément premier de notre patrimoine. Il faut être nombreux, il faut des moyens, il faut lancer des actions à différents niveaux. Il faut se regrouper en association.

Cette association existe. C'est l'association Défense de la langue française, sise à Paris, qui se subdivise en délégations départementales.

Le président en est M. Philippe Beaussant, de l'Académie française. Le comité d'honneur est constitué de membres des cinq académies de l'Institut de France.

Quelles sont les actions conduites par l'association DLF ?

- La publication d'une revue trimestrielle
- Le prix Richelieu qui récompense un journaliste remarqué pour la qualité de sa langue
- Des concours :
 - o Le Plumier d'or pour les élèves de 4^e des collèges
 - o la Plume d'or pour les Alliances françaises dans le monde entier
- Animation de divers cercles spécialisés: cercle Ambroise-Paré, cercle Blaise-Pascal, cercle François-Seydoux, cercle des journalistes, cercle Paul-Valéry
- Contribution à l'observatoire de la langue
- Organisation de conférences
- Participation à des salons et expositions
- Conduite d'actions de contentieux avec un avocat
- Tableau d'honneur
- Tableau d'horreurs
- Intervention auprès des responsables politiques.

Jean Clochard

Bibliographie

- Textes obligeamment communiqués par Alain Roblet (Délégation DLF du Cher) et par Christian Barbe (Délégation DLF des Charentes).
- Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense* (Robert Laffont).
- Richard Millet, *Arguments d'un désespoir contemporain* (Hermann).
- Bernard Lecherbonnier, *Pourquoi veulent-ils tuer le français ?* (Le Grand Livre du mois).
- Hélène Carrère d'Encausse, *Des siècles d'immortalité* (Fayard).
- Jean Dutourd et ses amis, *Éclat et Fragilité de la langue française* (France Univers).
- René Georquin, *Pour un meilleur français* (Éditions André Bonne).
- Robert J. Berg, *Péril en la demeure* (France Univers).
- Michel Mourlet, *Français, mon beau souci* (France Univers).
- Cécile Ladjali, *Mauvaise langue* (Seuil).
- Akira Misubayashi, *Une langue venue d'ailleurs* (Folio – Gallimard).
- Claude Hagège, *Combat pour le français* (Odile Jacob).
Contre la pensée unique (Odile Jacob).
- Jean Tournier, *Réflexions sur les emprunts du français à l'anglais* (Presses universitaires de Franche-Comté).
- D'innombrables articles, chroniques, éditoriaux, recueillis dans les journaux, revues, magazines.